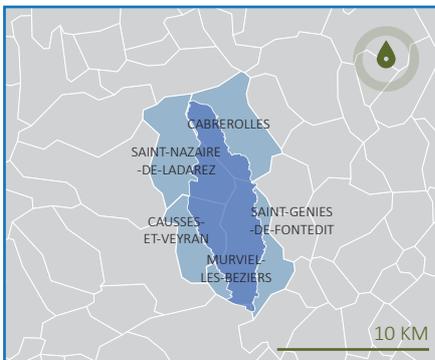


TERRITOIRE

-  Hérault (34)
-  4 500 personnes alimentées par les captages d'eau
-  Cours d'eau de type méditerranéen
Infiltration rapide dans la nappe de l'Orb
-  1 700 hectares de vignes
Vins de Pays en plaine et AOP¹ Faugère et Saint Chinian sur les coteaux
-  + de 30 exploitations sont engagés dans des mesures de réduction de pesticides (+ de 340 ha concernés dont 195 ha en arrêt total d'herbicide)
-  De 1999 à 2003 dépassement de molécules herbicides (triazines) et de 2008 à 2016 dépassement de ses métabolites (DEDIA¹) au niveau des captages
-  Captages prioritaires Grenelle et SDAGE



-  Aire d'Alimentation des Captages
-  Communes du bassin versant du Rieutort



Forage, Murviel-lès-Béziers, 2017

Murviel-lès-Béziers est une commune précurseur dans la démarche de reconquête de la qualité de l'eau potable. Les captages de la Limbardié sont sujets à des problèmes de **pollution par les herbicides** depuis le début des années 2000. Dès 2007, et sous l'impulsion du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, la commune se lance dans un « **Défi pesticide** » en engageant un plan de désherbage communal. Ce dernier va se poursuivre par la mise en œuvre d'un programme d'actions à l'échelle de l'aire d'alimentation du captage (AAC) et la création d'un poste de chef de projet en 2010. L'AAC de 5 000 ha correspond au bassin versant du Rieutort et se situe à cheval sur 4 communes : Murviel-lès-Béziers, Causse-et-Veyran, Saint-Nazaire-de-Ladarez et Cabrerolles. Les captages alimentent les communes de Murviel-lès-Béziers et Saint-Genies-de-Fontedit. Ce territoire est l'un des premiers sur lequel des Mesures Agro-Environnementales (MAE) sont proposées aux agriculteurs.

ACTIONS AGRICOLES

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) : en échange de l'application d'un cahier des charges destiné à faire évoluer leurs pratiques de désherbage en faveur de la qualité de l'eau, les agriculteurs perçoivent une compensation financière. Proposées dès 2010 sur le bassin versant du Rieutort, elles ont permis de lancer une véritable dynamique de territoire et de sensibiliser les viticulteurs à la vulnérabilité de la ressource et aux pratiques alternatives existantes : enherbement des vignes, confusion sexuelle, ... À partir de 2015, de nouvelles mesures, plus ambitieuses, sont proposées aux viticulteurs.

INVESTISSEMENTS MATÉRIEL EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'EAU

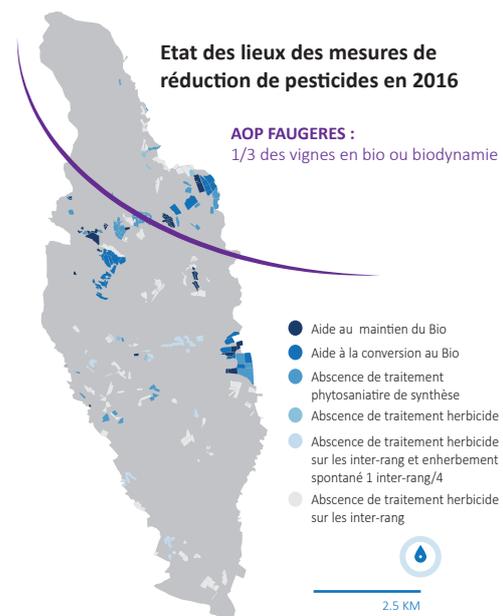
: souvent en complément de la mise en place d'une MAE, les viticulteurs ont pu bénéficier d'aides financières pour l'**achat de matériel** permettant la réduction ou la suppression de l'utilisation des pesticides. Ils ont ainsi pu s'équiper en cadres de labour, interceps, épampreuses mécaniques, gyrobroyeurs, rolofaca...

PROJET DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES : en 2011, afin de soutenir le projet de la distillerie coopérative de Murviel-lès-Béziers, une mesure accompagnant la conversion à l'agriculture biologique a été ouverte pour le couvert « plantes aromatiques et médicinales ». L'objectif visé était de diversifier la production et de reconquérir les friches agricoles.

ACTION JEVI

JOURNÉES DE SENSIBILISATION « LE JARDIN AU NATUREL »

: entre 2011 et 2014, une journée de sensibilisation au jardinage sans pesticide a été proposée chaque année à Murviel-lès-Béziers, en partenariat avec le domaine viticole Château Coujan. En 2017, la stratégie a évolué et la journée a été organisée à Magalas par la communauté de communes les Avant-Monts et co-construite par les 3 chefs de projets des captages prioritaires des bassins versants Orb et Libron (AAC de la Limbardié, AAC de Manière-Fichoux, AAC du Libron Amont). L'objectif de ces journées est de sensibiliser les « jardiniers amateurs » sur les alternatives aux produits chimiques. Animations, expositions, conférences d'experts permettent d'informer et de fournir des astuces aux habitants du territoire.



2013

2017

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE (TAP) : en 2015, une **activité jardinage** a été mise en place à l'école de Murviel-lès-Béziers sur le temps des TAP. Les enfants ont découvert les auxiliaires des cultures, les astuces pour éviter d'utiliser des pesticides et ont créé un compost. Le service technique de la commune a aménagé des **carrés potagers** avec des **abris à insectes**.

1 La DEDIA est un métabolite de 2nde génération des triazines (herbicides). Il s'agit d'un résidu issu de la dégradation des triazines dans les sols.

FINANCEMENTS

ANIMATION : depuis 2010, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse finance à 80 % le poste de chef de projet sur l'AAC de la Limbaridié.

MAE/INVESTISSEMENT MATÉRIEL : ces deux mesures sont cofinancées par des fonds de l'Union Européenne (FEADER), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau RMC. Dans le cadre du dernier appel à projet MAE, le secteur d'intervention prioritaire dont fait partie l'AAC de la Limbaridié s'est vu attribuer un budget de plus de 2 millions d'euros pour la période 2016-2017. Le Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) Orb-Libron dans lequel s'inscrit ces mesures est porté par le SMVOL, le syndicat de bassin versant.

RÉSULTATS

PRINCIPAUX RÉSULTATS : les MAE ont connu un certain succès auprès des viticulteurs, témoignant d'une volonté d'adopter des pratiques vertueuses pour l'environnement. En 5 ans, **165 ha ont été engagés en « arrêt d'herbicide sur l'inter-rang », 110.8 ha en « arrêt total d'herbicide » et 27.8 ha se sont engagés en « conversion à l'agriculture biologique »**. A partir de 2015, plusieurs agriculteurs ont fait le choix de ne pas se réengager dans la MAE « Absence totale d'herbicide ». Equipés de matériel interceps, ils souhaitent poursuivre leur utilisation mais se réservent la possibilité de recourir à un désherbage chimique en cas de trop forte pression. Le cadre rigide des MAE ne convient pas à tous, cependant ces mesures auront permis d'initier un changement de pratiques et une prise de conscience des enjeux du territoire.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, depuis mai 2015 la DEDIA n'est plus détectée dans le captage. L'année 2016 a été une année sèche, il y a eu donc moins de transfert. Les analyses à venir permettront de confirmer ou non cette tendance. Le glyphosate et les fongicides qui sont détectés dans le réseau superficiel sont absents en souterrain.

FACTEURS DE RÉUSSITE : l'**AOP Faugères** est un acteur moteur du territoire grâce à la **dynamique de conversion à l'agriculture biologique** qui s'y opère. Les viticulteurs se sont en effet positionnés dans une niche économique et arrivent à valoriser leur vin à travers leur engagement dans la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Le poste de chef de projet est bien identifié sur le territoire. Ses missions et celles du conseiller viticole du secteur sont distinctes et complémentaires. L'ancrage territorial du SMVOL, partenaire privilégié, et la présence de deux autres chefs de projets au sein des bassins versants Orb-Libron permet un partage d'expériences bénéfique et une synergie renforçant l'efficacité de l'animation.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : le volet « aménagement du bassin versant » du programme d'action a été peu abordé étant donné la complexité liée à sa mise en œuvre. Le **projet « foncier »** en lien avec la SAFER a également été mis de côté, faute d'opportunités sur le territoire et parce que le contexte hydrogéologique de l'AAC ne se prête pas à ce type de démarche.

Par ailleurs, après 7 années de mise en œuvre, une **phase d'évaluation du programme d'actions** devrait être lancée prochainement. L'objectif sera de dresser un bilan de ces premières années d'animation et, le cas échéant, de réorienter les mesures à mettre en œuvre.

2 Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

DEMARCHE INNOVANTE

Le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE²) de la **CUMA des Enhherbeurs**, situé à Cabrerolles, est un projet pilote sur le territoire.

Un des premiers GIEE reconnu en Languedoc-Roussillon, il est accompagné par le SMVOL, l'ODG Faugères et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Il met en avant **l'enherbement, spontané ou semé**, des vignes et tend à trouver des techniques innovantes pour gérer l'herbe tout au long de l'année.

A terme, l'objectif est de diffuser ces pratiques sur l'ensemble du territoire.

LOUISE DE SIMONE & JOHAN COULOMB, 2017 ©FREDONLR, Tous droits réservés.



Wesley RIOCHET - Chef de projet captages



Mairie de Murviel-lès-Béziers - 3 place Georges Clémenceau - 34 490 MURVIEL-LES-BEZIERS



04 67 35 26 59 / 06 75 42 39 54



rieutort-taurou@orange.fr

CONTACT

